

Messe Chrismale

29 mars 2021

Notre Dame de Buglose

Va, le Seigneur est avec toi !

Frères et Sœurs,

Chers frères prêtres et diacres,

Le thème de notre année de ressourcement spirituel convient bien à la liturgie de la messe chrismale. Cette célébration qui avait pu être organisée avec un bon nombre de fidèles il y a deux ans à l'église de la Madeleine à Mont-de-Marsan, ne peut regrouper cette année que la plupart des ministres ordonnés de notre diocèse, avec les épouses de diacre et les laïcs qui ont pu se libérer en ce début d'après-midi, en particulier ceux qui sont liés au service diocésain du catéchuménat. Déjà, c'est mieux que l'an dernier où nous étions 10 personnes à l'Espace pour Toi et vous aviez pu suivre cette messe en vidéo.

Dans le diocèse la réflexion s'intensifie afin que nous puissions prendre en compte, en fonction de nos moyens, de nos possibilités, ce qui est juste pour l'avenir : vitaliser autant que possible nos communautés chrétiennes dans une conversion pastorale liée aux cinq essentiels, dont la Fraternité, où pourraient prendre place les pôles missionnaires. L'épreuve sociétale et ecclésiale de la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences, nous oblige à regarder à frais nouveaux la manière dont la mission de l'Eglise peut se vivre auprès de nos contemporains dans une société marquée par la peur : peur de la contamination, peur de l'autre, peur des religions, peur que l'Eglise ne soit pas une maison sûre (voilà pourquoi les évêques de France nous avons écrit une lettre aux prêtres et une lettre à tous les catholiques de notre pays).

Il est donc intéressant de méditer sur nos relations, à partir des textes de l'Ecriture Sainte qui sont proclamés à la messe chrismale.

Tout d'abord la relation évêque, prêtres et diacres. Je ne parle pas ici de nos tempéraments, de notre état de santé, mais de la relation qui nous lie de par l'ordination. Dans la constitution dogmatique sur l'Eglise (*Lumen Gentium*) du concile Vatican II, il est écrit au n°28, que : « Les prêtres constituent avec leur évêque un seul presbyterium ». L'évêque n'est donc pas en dehors du presbyterium qu'il est appelé à servir. Il n'est pas détaché du presbyterium, mais il constitue le principe d'unité de l'Eglise avec et dans son presbyterium. Il est un peu comme un sceau d'unité d'un ministère pluriel. Le pape François nous rappelle instamment que la synodalité commence dans l'Eglise locale. Pour cela notre ministère doit être interprété et vécu en mode collégial et fraternel. Les prêtres sont les collaborateurs des évêques dans le sacerdoce et les diacres sont ordonnés pour le service. Là aussi il convient de ne pas mettre l'évêque en dehors de la diaconie de l'Eglise. La fraternité diaconale doit être réelle afin que ces deux ministères de prêtres et de diacres ne soient pas vécus en concurrence, mais comme

des dons faits à l'Église. L'appel du livre d'Isaïe dans la première lecture, relayé par le Christ dans l'évangile, est pour tous : il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres.

Ensuite la relation avec les fidèles laïcs. Nous avons été habitués à la vivre en fonction du ministère ordonné. Nous sentons bien que le fait d'être moins nombreux nous oblige à regarder les choses autrement. Dans la seconde lecture, tirée du livre de l'Apocalypse, la grâce et la paix sont ordonnées pour tous de la part de Jésus Christ. Notre ministère doit pouvoir redonner confiance aux fidèles, leur permettre de prendre des initiatives et de ne pas seulement attendre qu'elles viennent du ministre ordonné. Celui-ci trouvera alors mieux sa place pour fortifier les fidèles dans la foi par l'annonce de la Parole de Dieu, la célébration des sacrements et l'attention aux plus petits. Si nous devons établir des pôles missionnaires, cela ne se fera pas sans que nos communautés chrétiennes soient vivantes. Ces communautés peuvent regrouper deux ou trois communes dans une même paroisse afin que les chrétiens n'aient pas l'impression que ce qui peut être vécu en Eglise est toujours loin de chez eux. Je sais que des réflexions en ce sens se font dans divers lieux de notre diocèse, et je ne peux que les encourager.

Enfin la relation entre les prêtres. « Cette parole de l'Écriture, que vous venez d'entendre, c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit » dit Jésus à la fin de l'évangile qui vient d'être proclamé. Le 28 janvier dernier, nous n'avons pas pu faire la rencontre annuelle des ministres ordonnés. Mais par Pays, sous la responsabilité du vicaire épiscopal, vous avez pu échanger sur le ministère de prêtre diocésain. Monseigneur Charrier, ce matin, a conduit notre réflexion à partir de la synthèse faite par le vicaire général, que je remercie. J'ai pu lire attentivement les retours de chaque rencontre et j'ai vraiment été heureux de ces échanges. Ils ont montré l'importance de ce que nous sommes, avant même de ce que nous faisons. Je voudrais simplement reprendre deux expressions liées à notre pays landais : Le prêtre est comme un échassier qui a un œil sur son troupeau. Et : Ne soyons pas attentifs au bruit du pin qui est abattu, mais à celui imperceptible de la bruyère qui pousse.

Les attentes des fidèles laïcs qui réfléchissent à l'avenir de nos communautés chrétiennes et les réflexions sur le ministère ordonné de prêtre et de diacre, nous conduisent à nous demander : pourquoi n'y a-t-il pas de vocations spécifiques qui naissent du et pour le diocèse ? (Même si nous avons un séminariste actuellement) Comment sommes-nous appelants ?

À quelques jours du *Triduum pascal*, soyons renforcés, par la bénédiction des huiles et la consécration du saint-chrême, dans ce que nous sommes, dans nos relations réciproques et réentendons cet appel, cet envoi, cette certitude : *Va, le Seigneur est avec toi !*

+ Nicolas Souchu
Evêque d'Aire et Dax.